

# La thérapeutique homéopathique, une offre quotidienne de soins. Observations et réflexions<sup>☆,☆☆</sup>



## *Homeopathic therapy as everyday primary care. Observations and reflections*

**Alain Sarembaud** (médecin homéopathe)

104 bis, rue de l'Avenir, 94380 Bonneuil-sur-Marne,  
France

Disponible en ligne sur [ScienceDirect](#) le 3 août 2017

### RÉSUMÉ

L'auteur, médecin homéopathe, dresse à travers son expérience en banlieue parisienne dans son cabinet professionnel et à Paris dans un centre de santé mutualiste, un tableau des situations dans lesquelles son expertise homéopathique a pu lui permettre de répondre au premier recours via la thérapeutique homéopathique. Il dresse le contexte social français, ses possibilités et ses impossibilités. Il explicite les limites nosologiques et déontologiques de cette thérapeutique dans la continuité des soins. Pour illustrer son propos, il donne les consultations de six sujets différents : une parturiente, un nourrisson, un jeune enfant, une adolescente, un quinquagénaire et un senior.

© 2017 Publié par Elsevier Masson SAS.

### SUMMARY

*The author, a homeopathic General Practitioner, through his experience in his surgery in a Paris suburb and in a low cost Health Centre in Paris draws up a picture of the situations in which his homeopathic expertise enabled him to respond to primary care through homeopathic therapy. He sets out the French social context, its possibilities and its impossibilities. He looks at the nosological and ethical limits of this therapy in the continuity of care. To illustrate his point, he presents six different subjects: a parturient, a new born baby, a young child, a teenager, a fifty year old man and a senior citizen.*

© 2017 Published by Elsevier Masson SAS.

Un an après le congrès de Besançon consacré à « la place de l'homéopathie dans les maladies graves », les professionnels de la médecine homéopathique française comparent leurs pratiques sur une interrogation de santé publique : **l'homéopathie est-elle une médecine de premier recours ?**

Cette question est récurrente dans la genèse de la pratique hahnemannienne. Dès qu'il a voulu appliquer sa nouvelle thérapeutique fondée sur la similitude, Hahnemann a soigné les pathologies sans exception et en a traitées beaucoup avec succès, d'où sa renommée [1], consultations poursuivies lors de ses dernières années d'existence à Paris [2].

Les médecins homéopathes français proposent des soins médicaux et homéopathiques non seulement pour les maladies chroniques mais également pour toutes les consultations de médecine générale, d'autant plus s'ils sont choisis par le patient comme médecins traitants.

### CONTEXTE SOCIAL

En France, les recommandations officielles de la Haute autorité de santé (HAS) impliquent tous les médecins, y compris les médecins homéopathes, dans l'obligation de soins dès

### MOTS CLÉS

Homéopathie  
Premier recours

### KEYWORDS

Homeopathy  
Primary care

<sup>☆</sup> Texte issu d'une communication faite lors du congrès de la Fédération nationale des sociétés homéopathiques de France en mai 2017 à Annecy.

<sup>☆☆</sup> Une version en anglais est disponible sur le site (DOI: 10.1016/j.revhom.2017.07.009).

Adresse e-mail :  
[alain.sarembaud@orange.fr](mailto:alain.sarembaud@orange.fr)

la première consultation. Un protocole de cette première consultation a été construit et publié par les homéopathes, grâce à la Société française d'homéopathie (SFH) et à l'Union nationale des associations de formation médicale et d'évaluation continues (Unaformec), puis relu par la Société française de documentation et recherche en médecine générale (SFDRMG) et enfin validé par la HAS [3].

Ceci s'inscrit dans la suite du rapport ordinal Lebatard-Sartre, travaux réalisés avec le Syndicat national des médecins homéopathes français (SNMHF) et la Fédération nationale des sociétés médicales homéopathiques de France [4].

L'homéopathie française est prescrite par des médecins dans toutes les régions ; cette présence s'exprime dans les centres-villes, en périphérie des métropoles [5,6] et en milieu rural [7,8]. Pour les associations de médecins homéopathes et les patients, ce maillage de plusieurs milliers de médecins diplômés sur le territoire existe, mais n'est pas aisé à maintenir, voire à développer [9]. Cette difficulté est due à de nombreuses causes dont la désaffectation pour l'exercice privé, dit « libéral », les obstacles de recrutement rencontrés par les écoles françaises d'homéopathie et les trop rares sites universitaires impliqués.

Récemment la loi de modernisation de santé institutionnalise des missions aux médecins : voici celles indiquées par la déontologie déjà incluses dans l'exercice quotidien [10] :

1. la prévention
2. le dépistage
3. le diagnostic
4. le traitement
5. l'orientation
6. le suivi
7. l'éducation pour la santé

Missions auxquelles s'ajoute une offre de soins aux populations désavantagées de par leur

1. âge
2. statut social, économique et juridique
3. habitudes de vie

La continuité de leurs soins lorsque cela s'avère nécessaire et la prise en charge ambulatoire de patients adultes relevant de la médecine de premier recours.

Mais elle en ajoute d'autres dont la liste [11] n'est pas exhaustive, telle la participation :

1. aux réseaux de soins visant à assurer le maintien à domicile des personnes âgées
2. à la prise en charge des problèmes liés aux addictions (alcool, tabac, alimentation)
3. à la médecine des adolescents ainsi que celle relevant de la sexualité et du planning familial, etc.

Cette continuité des soins est respectée par les médecins homéopathes, médecins traitants de leur patientèle. En revanche, la permanence des soins implique, dans le code santé publique, une présence médicale homéopathique, nuit et jour, sept jours sur sept ; ce qui est déjà très problématique pour tous les confrères, est quasiment impossible pour des médecins homéopathes, en très faible nombre, isolés et marginalisés, n'ayant pas la possibilité de prescrire comme dans leurs cabinets professionnels.

## CONTEXTE THÉRAPEUTIQUE

L'état des lieux établi, avec ces restrictions, difficultés et impossibilités, nous pouvons aborder le cœur de notre métier : l'indication des soins homéopathiques. Ce chapitre s'inscrit

dans la problématique avec l'indication de l'offre homéopathique dans le premier recours.

C'est une tautologie puisque c'est la préoccupation permanente de tous ceux qui assument des soins homéopathiques, les décliner tous les jours de façon la plus adaptée à la personne et à sa maladie « dès lors qu'il accepte de répondre à une demande, le médecin s'engage à assurer personnellement au patient des soins consciencieux, dévoués et fondés sur les données acquises de la science, en faisant appel, s'il y a lieu, à l'aide de tiers compétents [12] ».

Cette attitude se décline en fonction de l'expérience et de la compétence médicale et homéopathique, de l'état de son patient et de la gravité de sa pathologie. Nous avions sérieusement les circonstances particulièrement difficiles [13] dans lesquelles le médecin homéopathe accompagne son patient avant et après, mais sa prescription s'associe forcément avec celles des autres professionnels tels :

1. Les indications chirurgicales (appendicites aiguës, traumatologie, etc.)
2. Les dysfonctionnements endocriniens (diabète insulino-dépendant, insuffisances surrénaliennes [14], etc.)
3. Les pronostics gravissimes (néoplasies [15], maladies neurodégénératives [16], etc.)
4. Les infections graves (septicémies, méningites à germes, tuberculoses, etc.)
5. Les pathologies psychiatriques (maladie bipolaire, bouffées délirantes, etc.)
6. Les insuffisances organiques (cardiaques [17], coronariennes, rénales, etc.)

## PREMIER RECOURS

Notre champ d'application pour notre intervention thérapeutique homéopathique est étendu puisqu'il concerne un grand nombre d'affections fonctionnelles et réversibles. Cette proposition est telle que, dès le dix-neuvième siècle, des médecins homéopathes ont publié des écrits de vulgarisation dans des journaux à destination du grand public.

Ceci a contribué à créer un climat de sympathie populaire autour de l'homéopathie, voire de solidarité vis-à-vis des homéopathes. Cette tradition se perpétue jusqu'à nous non seulement avec des articles dans les hebdomadaires destinés au grand public, mais également dans des ouvrages dont les noms sont évocateurs : « de A à Z, Aide-mémoire, Conseil, Encyclopédie familiale, Guide, Manuel, Mode d'emploi, Ordonnances, Pratique, Quotidien, Se soigner par, voire Bible, etc. » Cette vulgarisation, plus ou moins documentée, a toujours existé [18] et a certainement participé au maintien de notre thérapeutique auprès des pouvoirs publics et des autorités sanitaires avec notre paradigme spécifique, au bénéfice des patients.

Mais elle nous a desservis quelquefois peut-être auprès de certains de nos confrères ; lesquels n'ayant pas eu connaissance de cet apport lors des études universitaires, à l'inverse notamment des pharmaciens. En effet le patient bien souvent est également informé et conseillé par son pharmacien de proximité. À l'heure actuelle, il est maintenant abreuvé par des informations délivrées sur la toile via des sites dédiés (Hellodoc, Homeophyto, Doctissimo, Homéophyto news, etc.). Mais heureusement pour lui, et pour la crédibilité homéopathique et la santé publique, cette ordonnance

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/8694068>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/8694068>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)